



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Bas-Rhin

Le Directeur académique des services  
de l'éducation nationale du Bas-Rhin

à

**Secrétariat général**

Affaire suivie par :

Béa VINCENT

Tél. 03 88 45 92 31

Mél : [ce.sg67@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.sg67@ac-strasbourg.fr)

65 avenue de la Forêt Noire  
67083 STRASBOURG Cedex

Sgen-CFDT  
à l'attention de Mme Patricia GONZALEZ  
305 avenue de Colmar  
67100 STRASBOURG

Strasbourg, le 9 juin 2022

Madame,

En réponse à votre courrier en date du 19 mai 2022, relatif aux décharges de direction des écoles de une à trois classes, j'ai l'honneur de vous communiquer les éléments suivants :

Depuis la fin de l'année scolaire 2020/2021, un calendrier de remplacement a été mis en place avec les IEN, spécifiquement dédié aux directeurs de une à trois classes de façon à assurer leurs décharges réglementaires. Ce dispositif est doublé d'un outil de pilotage départemental permettant de faire des points réguliers avec les circonscriptions.

A ce jour, au vu des prévisions de remplacement dédié à cette mesure, seules deux circonscriptions sur les vingt sont en difficulté pour assurer d'ici la fin de l'année scolaire, l'ensemble de ces décharges.

J'ai donc décidé d'attribuer à cette fin, à chacune de ces circonscriptions, un moyen de remplacement supplémentaire pour que ces décharges soient assurées.

Il s'agit en effet d'une priorité pour le département.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur académique

Jean-Pierre GENEVIÈVE